ROUBAIX

La Coopérative «LA PAIX» boulevard Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six prémiers mois 1901 4-850.000 kilos de pain. Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin dépiceries ou les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage. Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et

Ouestions Municipales

L'OCTROI ET MM. LES BRASSEURS

La suppression de l'exercice.— Une convention.
Un des premiers actes de l'administration socialiste, en entrant à l'Hôtel-de-Ville-de Roubáix, avait été de mettre fin au scandaleux système de l'abonnement, dont bénéficiaient aisor MM. les brasseurs et de les soumettre à l'exercice.

Le résultat de cette mesure est connu

Le résultat de cette mesure est connu. En 1892, dernière année de l'abonnement, la ville avait perçu 372,628 fr. 25 sur les bières fabriquées à l'intérieur de la ville. En 1893, première année de l'exercice, les droits perçus s'élevaient à 490,304 fr. 98, pour atteindre 607,668 fr. 55 en 1896. En 1900 — année de crise industrielle — les droits sur les bières fabriquées à l'intérieur étaient encor de 593,372 fr. 94. Cette même année, les droits perçus sur les bières venant de lextérieur s'étant élevés à 350,117 fr. 76, l'octroi sur la bière avait produit une somme totale de 943,470 fr. 70.

de 943,470 tr. 70.

La mesure était donc bonne pour la ville.

Eh bien ! un des premiers actes de l'administration réactionnaire, en entrant à l'Hôtel-de-Ville, aura été de rapporter cette mesure, de supprimer l'exercice odieux à M.M. les brasseurs et-de le remplacer par un petit jeu d'écritures infiniment moins génant.

Voici, en effet, le texte de la convention qui va être passée entre M.M. les brasseurs et l'administration punicipale: ure était donc bonne pour la ville.

ministration municipale:

Les soussignés brasseurs ou présidents de brasseries par actions d'ûment autorisés voulant s'exonerer de l'exercice par le service de l'octroi dans
les brasseries de Roubaix declarent accepter de
se soumettre aux conditions arrêtées entre l'Administration municipale de Roubaix et M. Alf.
Dazim, mandataire des brasseurs, renonçant à se

sont les suivantes : une boile dans le mur de chaque porte d'entree; ils s'engagent à le de Roubaix qui se chargera de les fixer. Le service de l'octroi er des clefs de ces boiles, it à payer Jes livres de déclarat de bieres qui seront fournis l'octroi.

service de l'octrol.

egistres comporteront outre la souche.

mpilations qu'ils rempiront en indiquant
exacte de l'entèvement de la biere, le nomex capieces de fuis avec leurs contenances
tité tolate d'hectollurs.

de ces amoutifices

ectolitres. ations sera retirée, excepté intermédiaires ou complé-tions remises au service de sés d'octroi qui la jetteraient

exercice?

Il y a là un point obscur : un point aussi obs-cur que l'est — involontairement, sans doute — la rédaction de certains : Iticles de la convenque l'est — involontairement, sans doute -édaction de certains : Ficles de la conver que nous venons de faire comnaître. Jean du Pile.

Les plaintes du public LA MALPROPRETE DES HALLES CENTRALES

DES HALLES CENTRALES

Un de nos lecteurs nous écrit:

« Si vous étiez pas≢é hier mardi matin, aux
Halles Centrales, vous auriez pu y admirer à
Pextrémité de la petite allée qui longe la rue
Jeanne d'Arc, du côté de la rue de la Sagesse,
un vaste lac d'eau sale et croupissante, mélangée de sang et de ràclures de viande et de pieds
de bœuf. Sur cette flaque, exposée aux rayons
du soleil, des mouches malpropres bourdonnaient, avant d'aller se poser sur les denrées
voisines. Il est vraiment malheureux que l'on
tienne aussi peu compte dans le principal marché d'une ville comme Roubaix, des prescriptions de l'hygiène... »

ché d'une ville comme Roubaix, des prescrip-tions de l'hygiène...» Ce qu'a vu notre lecteur, on le voit tous les jours. Mais que veut-il qu'on y fasse? Les ri-ches n'achètent pas aux Halles, alors peu im-porte qu'elles soient sales. Les directions de l'octroi et du service des Denrées Alimentaires ont bien autre chose à faire...

faire...

PATENOTRES. — Il paraît qu'un service

« solennel », a été célébré, lundi matin, à neuf
heures et demie, en l'église Saint-Martin, pour
les victimes de la catastrophe de la Martinique.

Con le cheur, dit le journal de la mairie, se Dans le chœur, dit le journal de la mairie, se rouvaient l'administration. municipale et les membres de la majorité du Conseil municipal presque au complet, M. Georges Motte, président, et les membres de la Chambre de Commerce; Henri Carissimo, président du Tribunal de Commerce et MM. les juges.

Dans l'assistance on remarquait: MM. Victor Despatures, président du Cercle Militaire; Alexandre Faidherbe, ancien adjoint au maire,

Alexandre Faitherbe, ancien adjoint au maire, etc.

Le service a été célébré par M. le chanoine Berteaux, doyen de la paroisse. La maîtrise a chanté la messe de « Requiem ».

La Chambre de Commerce a trouvé qu'il était moins onéreux pour elle d'aller entendre les oremus de ce bon M. Berteaux que de dénouer les cordons de la bourse où elle enferme les bénéfices de son Conditionnement.

Si après cette petite débauche religieuse, on n'est pas satisfait de la façon dont les dirigeants de Roubaix entendent et pratiquent la solidarité, c'est qu'on sera-didficile.

Ah i s'il s'agissait de prêter à gros intérêts à Mme Humbert, ce serait autre chose !...

SESCENTE DE PARQUET. — M. Davaine juge struction, accompagné de M. Flahaut, graf-est descendu hier à 3, heures et demie à Roure pour instruire l'affaire de coups dont notre frère l'aut Vanhoucke a été victime.

Is inculpes Henri Lefebvre et Degeyter dit inclusive de compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffré par le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffrée de le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffrée de le compagnée de leur victime puis à Roubaix avec diffrée de le compagnée de le c

Le parquet a regagné Lille à 3 h. 50. SUITES MORTELLES D'UNE BAGARRE.—
Henri Delnitre, ce rattacheur, qui, on se le rappelle, requi un coup de couteau dans le dos, aucours de la bagarre du 18 au 19 mai, rue du Levvant, est mort hier après-midi, à l'Hopital civiuni, est mort hier après-midi, à l'Hopital civiuni, est probable que le parquet ordonnera l'autonsie.

un IVROGNE DANGEREUX. — Vers 5 heures demie, lundi soir, un individu, nommé Louis demie, lundi soir, un individu, nommé Louis rette, qui était en état d'ivresse, agaçait une ne fille qui passait rue de Soubise. Invité au me par l'agent Gauthier, il répondit par des pps de pied et des mènaces d'un côup de cou-u. Il a été arrêté sous l'inculpation d'ivresse el rébellion.

VOL DE BICYCLETTE. — Lundi soir, vers 6 h. demie il a été dérobé, rue Inkermann, une bi-yclette, au préjudice de M. Couplet Fidèle, ap-réteur, demeurant à Pottes (flelgique). Une enquête a été ouverte par la police.

RENVERSEE PAR UN VELO. — La jeune Hermance Lagache, 6 ans, demeurant rue Pierre-Molte, 19, a ête renversée, lundi, boulevard de Paris, par Alois Spegel, 19 ans, boucher, rue Lacroix, 86, qui passail en velo.

La fliette a été confusionnée au pied, mais ses biessures n'ont aucune gravité.

CONTRE LA VARIOLE. — Le docteur Merlier informe ses concitoyens qu'il vaccine gratuite ment chez lui, 148, rue de Lannoy, de 11 heures à mid, tous-les dimanches.

POUR MENDICITE. — Le nommé François Sellez, que l'agent Agache a trouvé mendiant rue de Acceptant et mis expedie du Se arrondis-cement et mis expedie du Se arrondis-cement et mis expedie de l'estate de l'esta

Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien

Réunion du Comité central, vendredi 30 mai 1902, chez le citoyen Carrette, 104, rue de l'Alma. Afin de permettre au collecteur de faire sa purnée sans perte de temps, nous rappelons que es adhésions au Parti Ouvrier Sociaiiste Roubai-en sont regues chez le citoyen FRANÇOIS, 78, le du Tilleul.

le citoyen Charles DECLERCQ, dit « Petit , 75, rue Voltaire. Voltaire.
Jules BOUCHERIE. cabaretier à lu Moulin et de Ma Campagne.
Henri CARRETTE, ancien maire de l'Alma, 104.
PENANT Désiré, trieur, cabare-

Chez le citoyen PENANT Désiré, trieur, cabare-ier, piace de la Gire. 4. Chez le citoyen Charles DECCEK, cabaretier, rus Pierre-de-Roubaix. Une assemblée générale aura lieu très prochai-nement.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX, du 27 mai 1962 Naissances. — Madeleine Dhondt, rue Bernard, staminet Desreux. — Edouard Dendauw, rue Se-astopol, cour St-Martin, 5. — Clovis Morel, rue ampierre, cour Orange, 15. — Emile De Boysere, de de la Conférence, cour Cabaye, 4. — Robert esmoulez, rue de la Basse-Masure, cour Du-

— Jeanne Halsberge, 7 ans, rue Beaure-9 bis. — Pierre Delvincourt, 43 ans. bri-es Douanes en retraite, rue Beluly-tirenator tor Decarpentry, 57 ans, rue Beranger, 3, ne Collin, 3 mois, rue Relin, 2. — Loui 14, 1 an. rue Meille, briefsteren et al.

TOURCOING

L'AGRESSION CONTRE M. VAN HOUCK. — e Parquet de Lille, représenté par M. Davaine,

r rien. à Degeyter, M. Van Houck ne l'a pas Cet individu dit n'avoir pu frapper, at-le lorsqu'il a vu l'agression, il n'a pu r de M. Van Houck, celui-ci étant enapprocher de M. Van Houck, celui-ci étant én-oburé d'une vingtaine de personnes. M. Davaine a ensitite annoné à Lefebvre qu'il Illait être conduit à Roubaix, où il serait mis en présence de plusieurs fémoins qui l'ont entendu se vanter le sour de l'agression, vers dix heures di-quart, dans un estaminet voisin de la gare de Roubaix « qu'il venait d'en flanquer une bonne à un type, rue de la Gire ». Le Parquet a repris le train de 3 heures 04 pour Roubaix, où il s'est rendu un commissariat du re arrondissement pour entendre huit témoins.

INCIDENT D'ATELIER. — Un incident d'ate-

Deconinck.

Un ouvrier, que la maladie avait momentanement éloigné de l'atelier, se présentait à six heures à la rentrée pour reprendre le travail.

On vouluit lui signifier son congé, mais les ouvriers, écœurés par ce dégoûtant procéde, se solidarisèrent avec leur camarade.

Craignant sans doute une nouvelle grève, leurs aimables patrons écélerent et autorisèrent l'ouvrier qui avait été malade à reprendre sa place à l'usine. travail a été repris à sept heures.

N'est-ce pas, lecteurs, qu'ils soit cédés des patrons bien pensants!

VOI. D'UNE MONTRE. — Les nommés Jules Cartry, 20 ans, et Jean-Baptiste Verbrugghe, 20 ans, tous deux sans profession in domicile, on été arrêtés tundi pour vol et complicité d'une montre en argent au préjudice de M. Ernest Du-mortier, rue de l'Espérance, 7.

TAT CIVIL

A Lymmacien. Le chien a été soums a l'examen d'un veterinaire qui a heureusement constate qu'in en présentait aucun symptome d'nydrophobje.

Naissances. — Lambert René, rue Masséna, 3.
— Dewitité Raymond, rue de Lens, 21. — Dujardin Jules et Héléna, rue du Laboureur, 1. — Dutrez Louise, rue du Halot, 8 — Béghin Madeleine, rue du Brun-Pain, 207. — Lécoutière Marie, rue du Prince, 50. — Mispelaere Ernest, rue des Phalemins, 162. — Catteau Lucienne, rue de Beauvaire.
— Tiberghien Jeanne, rue des Phalemins, 162. — Catteau Lucienne, rue de Beauvaire.
— Tiberghien Jeanne, rue des Phalemins, 162. — Catteau Lucienne, rue de Beauvaire.
— Tiberghien Jeanne, rue des Phalemins, 162. — Catteau Lucienne, rue de Beauvaire.
— Tiberghien Jeanne, rue des Phalemins, 162. — Catteau Lucienne, rue de Beauvaire.
— Tiberghien Jeanne, rue des Phalemins, 162. — Catteau Lucienne, rue de Beauvaire.
— Tiberghien Jeanne, rue des Phalemins, 162. — Recultx

BONNE CHANCE. — La Fantare « La Jeune France » de Rœuix a décidé de prendre part au concours de musique de Denain les 29 et 30 juin Prochain.
— Cute Lafontaine, 71.
— Décès. — Deboevere Jean, 71 ans, rue de l'Hippodrome, 33. — Deltour Alphonse, 36 ans, rue du Dragon.
— Desmettre Julienne, 39 ans, rue du Un Prochain.

Cute Catte Lucienne, rue des Vallas.

UN PEU DE MUSIQUE. — La ducasse de Curnale, 182. — Renolt Marie, 3 ans, rue de Verduinde de l'Hippodrome, 34. — Renolt Marie, 3 ans, rue de Verduinde de l'Hippodrome, 34. — Renolt Marie, 3 ans, rue de Verduinde de l'Hippodrome, 34. — Renolt Marie, 3 ans, rue de Verduinde de l'Hippodrome, 34. — Renolt Marie, 3 ans, rue de Verduinde de l'Hippodrome, 34. — Renolt Marie, 3 ans, rue de Verduinde de l'Hippodrome, 34. — Renolt Marie, 3 ans, rue de Verduinde de l'Hippodrome, 34. — Renolt Marie, 3 ans, rue de Verduinde de l'Hippodrome, 34. — Renolt Marie, 3 ans, rue de Verduinde de l'Hippodrome, 34. — Renolt Marie, 3 ans, rue de Verduinde de l'Hippodrome, 34. — Renolt Marie, 3 ans, rue de Verduinde de l'Hippodrome, 34. — Renolt Marie, 3 ans, rue de

CIRCULATION INTERROMPUE. — La circula-tion est interrompue quai de l'Otiest, entre le tis-sage Mamer et le Pont à Fourchon, pour l'exécu-tion de travaux de payage jusqu'au 21 juin. La circulation se tera par le chemin de grande communication humero 48.

communication numero 48.

POUR DES FRANÇAIS.— Les démarches entreprises par l'Arbre de Noel, pour la constitution d'un comité de patronage à l'œuvre de secours aux sinistres de la Martinique ont rencontre une adhesion unanime. Ce comité sera officiellement institute d'ict peu de jours. Il de l'est peu de l'ors. Il de neu de l'est peu de l'ors. L'est peu de l'Orphéon.
La société des Anciens Elèves et amis du Control de l'est peut de l'Orphéon.
La société des Anciens Elèves et amis du Con-

con...

de des Anciens Elèves et amis du Cona recueilii dans son concert de jeudi
somme de 111 fr. 25 pour les sinistres,
me a été remise au comité de l'Arbre de

MOUVEMENT DE LA POPULATION. — Durant la semaine du 18 au 28 mai, les bureaux de l'Etat civil de notre ville ont enregistré 114 naissances et 87 décès Les naissances se décomposent ainsi: 58 du sexe féminin et 36 du sexe mascuint. Voici comment les décès se répartissent: 51 du sexe féminin et 40 du sexe le pius de décès est la phisie pulmonair qui est en tête avec 15 victimes viennent après : maladies organiques du cœur, 10: bronchie et pneumonie, 8; apoplexie cérébrale, 7. On constate fort heureusement la decroissance de la variole qui vient dans cette semaine au sixième rang avec 5 victimes. Les enfants au-dessous de deux ans ont êté beaucoup éprouvés par la diarriche de le lentérite qui ont caus se se matres décès sont dûs à diverses autres ma-

Les autres décès sont dûs à diverses autres ma ladies. HISTOIRE DE L'ART. — Demain, jeudi 29 mai, le deux heures à six heures du soir, à la faculté les lettres, exposition de photographies : Les Por-raits de Van Dyck. A six heures, causerie par le professeur.

LES EXPULSES. — On a arrêté, hier, Louis Montagne, 22 ans, journalier, sans domicile, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

ACCIDENT. — Une dame Hausenne, 43 ans, journalière, demeurant 36, rue Wicar, a eu le pied gauche pris au coin de la rue du Dragon, entre la bordure du trotfoir et la roue d'une voiture appartenant à M. Bacquillon, marchand de beurres, 102, rue de Douai.

M. le docteur Houré a donné les premiers soins à la blessée et il a constaté une fouture. Mne Hausenne a été, après çe premier pansement, reconduite à son donnelle.

conduite a son définite.

POCHARD PEU COMMODE. — Le nommé Gustave Vanhuffel, 32 ans., journalier, demeurant rue de Lens, menait lundi soir grand tapage dans un estaminet.

Le patron envoya chercher un agent; celuicipria je pochard de se relirer. Mai lui en prit car Vanhuffel furieux. Finsulta et se révolta lorsqu'il Comme toujours. Pautorité a triomphé et le violent persounage a été déféré au parquet.

CLIENT IRASCIBLE.— Un taileur, Norbert Vizaize, 22 ans, demeurant place Philippe-de-Girard se trouvait à l'estaminet Diérickx, 10, rue Saint Nicolas. Surexcité par de nombreuses libations il cassa une glace d'une valeur de 400 francs.

Le patron porta plainte et le violent Nizaize à clè arrêté. Il sera déferé au parquet.

Comme conséquence d'achats très avan-ageux les Galeries Lilloises, 45, rue Natageux les Galeries Lilloises, 40, rue re-tionale. Lille, ont, cette année, conscienceu-sement baissé les prix des Chapeaux de Paille. Choix important.

ACTE DE COLTAGE. — Lundi, vers dix heures et demie du matin, stationnait devant chez M. Debeer, marchand de fromages. 52, rue de Gend. l'equipage de M. Stapieton, épicier en gros, em la designe. Pendant que le aurecond.

Gand. l'équipage de M. Stapieton, épicier en gros, demeurant à La Madeleine.

Pendant que le garçon de M. Stapieton livrait la marchandise, le cheval prit de peur s'emballa et partit à fond de l'uin dens la direction de l'uin dens la direction de l'estat le la compartation de l'uin dens le direction de l'estat le leur taume voiture dont il brisa les brancards. Puis, il accrocha le timon d'un camion de M. Masse-Meurisse, brasseur qu'il brisa.

Des accidents plus sèrieux eussent sans doute, été à déporer si M. Jules Danjou, boucher, l'etre de Gand, ne s'était précipité à la tête du cheviel et n'avait réussi à le maliriser, non sans avoit été traîné pendant plusieurs mètres.

Toutes nos félicitations à ce citoyen courageux, qui n'en est pas d'ailieurs à son coup d'essai.

LE CONCOURS DE LA SOCIETE INDUSTRIEL-LE DU NORD DE LA FRANCE. — La Société In-dustrielle du Nord de la France vient de public le programme des questions proposées pour le concours de 1902. Les questions proposées sont au nombre de 184 s proposées sont au nombre de 184

dont : 32 par le Comité du génie civil, des aris méca

de la construction. le Comité de la filature, du tissage. le Comité des arts chimiques et s

93 par le Comité des arts chimiques et agro-nomiques. Comité du commerce, de la banque et 10 par les publique. En outre, des pris spéciaux seront décernés s'il y a lieu par la société : médailles d'une valeur de 500 et 300 francs. Une somme de 300 francs est mise à la disposition du Comité, par M. Ledieu-pupulx, pour encourager les lauréais du concours de dessin d'art appliqué à l'industrie. Le programme détaillé est envoyé france sur Le programme détaillé est envoyé france sur demande adressée à M. le Secrétaire de la Société Industricite, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

KERMESSE D'ESQUERMES. — A la demande des habitants d'Esquermes, la kermesse de ce quartier aura lleu, pour éviter sa coincidence avec cette de Fives, le dimanche 8 juin.

Théatres, Fêtes et Concerts

GRAND THEATRE DE LILLE (Direction A. Bourdette)

Jeudi 29 mai. — Tournée Berny. — Dernière : LE BILLET DE LOGEMENT, vaudeville nouveau en 3 actes de MM. A. Mars et Kéroul. On commencera par l'HOTEL GODET, vau-deville en un acte. Bureaux à 8 heures. — Rideau à 8 h. 1/2.

Prix des places ordinaires. Places gratuites de 5,201 à 5,600.

Hall de l' « Epargne du Travail », 71, rue de Béthune, à Lille. — Exposition permanente des Nouveautés de la saison et des primes annuel-les offertes gracieusement aux abonnés. — At-tractions automatiques modernes et variées. — Entrée libre.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

LES EPAVES. — François Hubert, 34 ans, se disant ancien mineur, a été arrêté hier par la po-lice au moment où il mendiait boulevard Watteau, non ioin de la propriété de M. Delame (René). non ioin de la propriété de M. Délame (René).
PLAT DU JOUR. — 12 coils de poissons ont été
apportés bier au Mink et vendus 194 francs.
CARNIVORE. — Le jeune Marcant. Alfred, 14
ans, demeurant rue de la Barre, a éta mordis à
la jumbe forité en passant dans la compartice de la jumbe de la la jumbe d'orité en passant dans la compartice de la jumbe d'orité en passant dans la financia de la jumbe d'orité en passant dans la financia de la jumbe d'orité de la jumbe de la jumbe

L'AFFAIRE DE LA «BOULE ROUGE». — L'affaire dite « des vols de la Boule rouge » aura son dénouement devant le tribunai correctionnel, à l'audience de demain jeudi 29 mai, à neuf heures du roatin. aun. inculpés sont les sieurs Delabre, Herbaut, l la femme Deligny. ordounance de non-lieu a été rendue en de MM. Dujardin et Laloux.

SOMAIN

LA FANFARE MUNICIPALE. - C'était jou

LA FANFARE MUNICIPALE. — Cétait jour de doire, dimanche, à Somain. Aussi l'animation fut-elle grande dans notre ville. Favorisée par un temps magnifique, elle a pleinement réussi et les pétits commerçants installés en plein air ont du faire de bonnes recette. Mais le clou de fête a été surtout le magnifique concert donné par la Fanfare municipale 2° us l'habile direction de son dévoué chef. M. A. Section de la comme de la

erdi, et le Barbier de Séville, de Rossini, ont sou vé, après leur exécution, les bravos enthou sales de la foule qui assistait au concert. de la financia de la concert. de la differencia de la concert. Le sui est au la commencia de la commencia de sui un est assuré et couronnera, certainement la louables efforts des membres et le dévouemen ns bopnes de leur chef, M. Seconda.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

BAVAL

ELECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT Voici le résultat de l'élection au Conseil d'ar-rondissement qui a eu lieu dimanche dans le canton de Bavai. M. Derkenne, maire de La Longueville, répu-blicain, 2.003 voix, étu. M. Lescul, radical, 1.835 voix. Il s'agissail de remplacer M. Derkenne, frère du nouvel étu, décède.

OHAIN

HABITANTS VEILLEZ. — Deux incendies o ciche l'un dans la nuit du 24 et l'autre dans uuit du 25 courant. Le premier a détruit compenent un immeuble et fout ce qu'il renferma appartenant à M. Pierrart, débitant de boisson ont les meubles étaient assurés depuis 3 mc

adont les meubles étaient assures gepuis à mo-seulement.

Le second a pris naissance dans le fournil de M. Poulet, qui, réveille par la fumée suffocante envahissant son logement, a eu le temps, aidé par les voisins, de circonscrire le fleau qui a de-truit seulement le fournit attenant à la maisson On rémarque que depuis une quinzeine d'an-nées, c'est le dix-septième incendie qui se produit et que, en genéral, tous les immembles sont de-truits. Ajoutons qu'à Ohain, l'eau manque.

AVESNELLES

ENTRE LA VIESNELLES

ENTRE LA VIESTE ET LA MORT. — Dimanche, rers cinq heures vingt du soir, le jeune Nonanheuit, age de huit ans, demeurant chez ses parents à Avesnelles, jount au saul de moulon ave entre a viesnelles, le la viesnelle de la viesnelle de

FOURMIES

CLASSEMENT DES CHEVAUX ET DES VOI-TURES ATTELEES. — Cest le jeudi 5 juin, à sept-leures d\(\frac{1}{2}\) matin, qu'auront lieu Place Xavier-Javon les opérations de classement des chevaux et mulets et des voitures atteies, susceptibles l'être requis pour le service de l'armée en cas le mobilisation. Qu'on se le dise. La convocation par affiches étant seule obliga-jour, les propriétaires de chevaux et de voitures cont invités à ne pas l'oublier, s'ils ne veulent pas 'exposer à courir l'après-midi à... Anor.

exposer à courir l'après-midi a.... Anor.
L'ACQUISTITION DU PALAIS: L'ENQUETE DE
ENDREDI. — UN ERRATUM. — Dans notre àr-lei d'hier, un amusant iypo nous fait montrer s clericaux « caracolant », autour de la l'lace s clericaux » caracolant », autour de la l'lace president en l'acceptation de la lace de la principal de la l'acceptation de la lace de la lace l'est en la lace de l'acceptation de la lace de lace de la lace de lace de la lace de la lac

C'est « racolant » qu'il faut lire, et que nos lec-eurs ont lu, naturellement. Hé'. hé! mais il n'est pas si mauvais que ça, acetteux typo! et les cléricaux avaient tout de nome ce jour-la enfourché leur grand cheval de ataille!

NOS PORTRAITS

Demander à tous nos vendeurs les superbes portraits : Du citoyen Basly, député, naire de Lens,

Du citoyen A. Lamendin député, membre du Conseil supérieur du travail.

Ces portraits, édités sur papier de luxe, peuvent être

Prix de chaque portrait : 10 centimes.

Sous presse:

Le portrait du citoyen Selle, député, conseiller général du Nord.

En préparation:

Le portrait du citoyen Defontaine, député du Nord.

Ces portraits, édités sur papier de luxe, seront mis en vente très prochainement, au prix de 10 centimes.

Ce. concert, organise par la municipalité, sera donné par la Fanfare communale et plusieurs sociétés de musique vojsines.

MARLY

LA GREVE DES OUNCAILLIERS.— Les ouvriers quincailliers de l'usine Bavay, à la Briquelte, qui étaient en greve depuis trois semaines environ, ont décide la reprise du travalle de l'et et de la reprise du travalle de l'et et de la reprise du travalle ont obtenu satisfaction en partie sur la quescition des salaires qui avait molivé la grève : qui lieu d'une diminution de 20 à 50 % qu'ils subissaient sur certains articlés, la réduction a été licke à 20 % en moyenne.

DENAIS

ACCIDENT DE TRAVAIL.— Aux forges et actérise de Denain, François Décarpigny, 3 ans.chergeur de ragolins, deineurant route de Douchy à Denain, a été plesse à la jambe droite par la chué des Danése, à Denain à apertevant que, dépuis plusieurs jours, on lui enlevait du bois dépose dans une maison en realeur du la partienni et stude place de la Mirire, déposa une plainte et l'ence et voyant in profigure des soins, et les maison en realeuration lui appartenant et stude place de la Mirire, déposa une plainte et l'ence le moison et les l'ence les vois de la mine de moitre la main sur le ou l'un des coupables. C'est un coupable de la Mirire, déposa une plainte et l'ence de voyant une plate continue et l'ence le moison et restauration lui appartenant et stude place de la Mirire, déposa une plainte et l'ence le moison et l'ence l'ence le moison et l'ence et l'ence le voyant in prodigure des soins, et l'ence le plancher.

Après len des recherches, on vient enfin de mettre la main sur le ou l'un des coupables. C'est un noume l'ule Robin, 82 ans, naçon, rue de la Fryamide, 65. Il a été conduit lundi au parquet et écroule à la prison de Valenciennes.

Alroyles bien des recherches, on vient enfin de mettre la main sur le ou l'un des coupables. C'est un noume l'ule robin de recherge de l'ence de vois de la prison de Valenciennes.

Alroyles bien des recherches, on vient enfin de mettre la moison et le prison de Valenciennes.

L'arrib

doigi.

La désespérée paraît avoir agi froidement : elle avait, en effet, eu soin de dégraffer son corsage et d'enfrouvrir sa chemise, pour appuyer le canon sur la peau, juste entre deux coles.

La mort a du être instantanée, le projectile ayant traversé le cœur.

Cet acte de désespoir est attribué à l'état maladif de Mme Thompson.

BETHUNE

EVADE ET REPRIS. — Un nommé Eugène Ranson, qui a déjà eu plusieurs fois maille à partir avec dans justice, a été arrêté à la suite d'une bagarre survenue dimanche au jeu de paume. Enfermé au violon municipal, il est parvenu à s'en échapper lundi, vers deux heures de l'après-midi. Les agente Calibre et Floctel se sont mis à sa recherche et ont réussi à l'arrêter mardi, dans le marais de Sailty.

POUQUIERES-LEZ-LENS
DEVALISEURS DE POULAILLERS. — Dans la
nuit du 25 au 26, des audacieux voleurs se sont
introduits en escaladant dans la cour des époux
Louis Indrick, demeurant au lieu dit « A l'Alouette » à Fouquières-lez-Lens, on ils ont volé deux
poules et un coq évalués 12 francs. Probablement
qu'ils en ont abandonné quelques-uns,
La police a ouvert une enquête.

COURRIERES

COURRIERS

TOLIOURS LES VOLS DE LAPINS. — Dans la nuit du samedi a dimanche dernier, des individus restes incannus ont dévalisé plusieurs clapiers situés aux corons dits du Calvaire, a Courrières.

Dans une seule étable appartenant à M. Delas une seule étable appartenant à M. Delas une seule étable appartenant à M. Delas une seule étable appartenant à M. Evrard André, ils en ont pris cinq.

La gendarmerie avisee, a ouvert une enquête.

AUGHEL
GRANDE DUCASSE. — La ducasse qui a lieu
cette année le deuxième dimanche de juin promet d'être des plus attrayantes. Bon nombre de
foraits ont déja retenu leurs piaces la
iste des
jeux divers et des baraques qui vont s'instalier sur
la Grand'Place.
Il est fortement question que si la Grand'Place
ne peut contenir toutes les loges, l'administration
municipale logerait les retardataires dans d'autres
quartiers de la commune comme sela se fait partout alleurs.

SAVON VÉRA MUKSA, parfum puissant

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD Audiènce du mardi 27 mai Président : M. LANIO. — Ministère public : M. DE LA JONKAIRE

L'audience est ouverte à onze heures et quart. La première affaire se passe à huis-clos. ATTENTAT A LA PUDEUR A RONCHIN

Ernest Sourmais, Age de 45 ans, né à Lille coif-feur à Ronchin, est accusé d'atlentats à la pudeur sur une enfant de 4 ans et demi. Cet individu avait été, il y a une dizaine d'années, condamné pour un fait semblable à 6 mois de prison. Sourmais est condamné a QUATRE ANS DE DEISON DE

Faux monnayeurs Viennent ensuite deux affaires d'emission de fausse-monnaie, la première à Roubaix, la seconde à Tourcoing.

Nous n'insisterons plus ici sur le caractère odieux des penaitiés et usage en pareille matière, par suite de leur disproportion avec le deiti. Il appartiendrait pourfant à un jury intelligent et genéreux de paralyser l'action pénale par un verdict négalit, lorsque, dans certaines affaires comme dans celle de Tourcoing, l'accusé n'est qu'un faux-monnayeur très anodin.

me dans celle de Tourcoinz, l'accuse n'est qu'un faux-monnayeur très ancidin.

Voici les faits Dans la source du 9 fevrier 1902, lean-Baptiste Calimé, agé de 28 ans. ne à l'aintegnies (télegique), maçon a Roubaix, se renduit dans la charcuteire de Alve baue de puble et donnait en paiement une pièce de la valeur de 2 fr. du type de - La Semeuse » et au mitiesime de 1898. Une demi-heure plus tærd, il revenait et achtelait pour of fr. 20 cent, de boudin qu'il payatt encore avec de la momnaie sembtable.

Mme Baeied juil fit observer que sa pièce ne lui paraissait pas bonne, et iui offrit de la faire examinor au d'obit de labox voismi, renu par Mine Calimé la reprit et s'en alla chez Mme Verglanch à qui il la donna en paiement de 0 fr. 15 anni de tabac. Celte dame, en rendant la monnais, s'aprejut que la pièce était fausse et la refusar, sur ces entrefaites arrivait Mme Buelde avec la plèce qu'elle avatt reçue en premier leu de Calimé et elle constatait qu'elle calime cette qu'elle constatait qu'elle de Calimé et elle constatait qu'elle et constatait qu'elle de Calimé et elle constatait qu'elle de Calimé et elle constatait qu'elle et le constatait qu'el

Zulma Van Rydkeghem, elle argue de sa bonne foi.

Les recherches faites dans le caisarel où Vermeire avait passé la muit du 9 au 10 février dernier amer chirq pieces de survere d'un peit paquet, con la compartie de la comp

donné une pièce semblable dans le caparet RousQuand à Calimé il à persisté à soutenir qu'il était de bonne foi. D'ailteurs il n'a pas d'anjécédents judiciaires. Quant à Vermeire il est mai noté, il a subi piusieurs condamnations tant en France qu'en Belgiqué pour mendicité, vagabondage et vol.

Les homoins entendits sont Sidonie Vandernabeel, 40 ans. charcutière à Boubaix, Germainebeel, 40 ans. charcutière à Boubaix, Germainebine Vanageme, de la partier de l'about general de l'about general à Fourbaix. Toutes les déclarations tendent à confirmer les futis acquis à l'Instruction. Après réquisitoire à l'avocat générat, et platdoiries de M' Lavoix et Poillon, vermeire est condamne à SIX ANS DE RECLUSION
ET 100 FRANCS D'AMENDE.

Calimé est acqui "AUENOING"
Louis Desmettre, âgé de 19 ans. journalier, né de l'avocat general à Toureours est sorti de la maison.

Louis Desmettre, agé de 19 ans, journalier, né et demeurant à Tourcoing, est sorti de la maison d'arrêt de Lille, le 9 octobre 1991, avec un pécule de 8 francs, composé d'une pièce de 5 francs en argent, d'une pièce de 2 francs et d'une pièce de 1 franc. Le soir meme, il allait au caparst Des

Oler. St. Id., M. Treilous prend la défense de l'ac-zusé et dans une argumentation chaleureuse et très nourrie s'effoape de montrer leur devoir aux

Sans doule ceux-ci n'ont-ils pas voulu com-prendre car ils rapportent un verdict affirmatif en conséquence duquel la Cour condamne Des-mettre à CINO ANS DE RECLUSION ET A 500 FRANCS D'AMENDE. — L'audience est levée à six heures. Aujourd'hui, mercredi : Ire affaire, meurtre de Fournes ; 2c, incendie volontaire à glines jes Mortagne.

Conseil de guerre du 1er corps d'armés

Audience du 27º mai

orison.
Défenseur : M' Marchant.
— Adrien Séguin, soldat réserviste du recruie nent d'Avesnes, pour insoumission. Un mois de

rison.

Défenseur : M' Marchant.

— Philibert Laval, sapeur du 3e régiment de le pour vois au préjudice d'un militaire. an de prison.

Défenseur : M' Moitier. Tribune Minière

La Mine Ouvrière

ous avons donné hier, dans nos dépende, détails sur l'inauguration officielle de la Mine rière des Petits-Châteaux.

"Ciloyens, je le dirai, voire œuvre est juste; e porte-telle pas la démonstration vivante de ce que peu le proietariat mis en marche vers son idéal? "Elle signifie que la société que nous révons rétait pas l'impossible phaêunstere ou l'atopié décevante dont on allait prociamer partout l'inamité. La cite promise est la fexemple est posé et de tous les passés, de toutes les servitudes, surgit l'age nouveau qui verra le travailleur possède deux choses nécessaires à la vic, la liberté sans laquelle l'homme n'est rien, la propriété sans laquelle l'homme n'est tien, la propriété sans laquelle l'homme n'est l'est pressible.

De cette mine qui est sous vos pieds, monte un enseignement qui se résume en ces trois motes a la terre notre ces richesses qui seront les vôtres, au dessus de vous c'est la moissème qui se prépare, qui grandit et qui minit au solen du jour libérateur de l'interesse l'au l'est l'e

seur, ne cessera de garder à la cause que vous applaudissements, la du droit el-de l'avenue. (Viza applaudissements, l'avenue de l'avenue de la cause que vous applaudissements, l'avenue de l'avenue de l'avenue de la cause de la cause

LE CONGRES INTERNATIONAL

des Mineurs A DUSSELDORF (ALLEMACNE)

Séance de clôture ACTION ELECTOBALE

La seance de vendredi matin a eu lisa sous la présidence du ciloyen Ebert (Autrichiem). Il est donné lecture d'un felégramme du bureau international socialiste, souhaitant réussile au Congrès et le félicitant pour les résolutions volées en émeltant le vœu de voir l'internationale des mineurs être représentée au Congrès interdement des mineurs être représentées au Congrès interdement des mineurs être représentées au Congrès interdement des mineurs être représentées au congrès interdement des mineurs de la congrès interdement de la congrès de la congrès

DISCOURS DES DELEGUES ALLEMANDS

DISCOURS DES DELEGUES ALLEMANDS
POKORNI dit que les mineurs doivent s'intéresser à ce qui se passe dans les Patienents, paisque ceux-ci sont appelés à faire des lois pour les couvriers mineurs. Doi! on présenter des candidats différents ou appuyer ceux d'un part îl est d'avis d'appuyer des candidats ouvriers ; quoique ceperidant tous les partis peuvent prendre des ouvriers, prometure tout ce qu'on veut et, arrivés au Parlement, se moquer de leurs mandants. En Allemagne, le parti qu'on doit appuyer est le parti socialiste democrate.
En Allemagne, le parti qu'on doit appuyer est le parti socialiste democrate de leurs mandants de la company de la company